



HAL
open science

Champ(s) de formation Agrosociences, Chimie, Procédés et Développement Durables (ACPDD) (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Agrosociences, Chimie, Procédés et Développement Durables (ACPDD) (avis sur le projet). 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02026582

HAL Id: hceres-02026582

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026582>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Agrosciences, chimie, procédés et
développement durables

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 27/09/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en mai 2017

Présentation du champ

Le champ *Agrosociences, chimie, procédés et développement durables* est l'un des trois champs de formations de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) dans le domaine sciences, technologies, santé (STS). Il a pour objectif de structurer l'offre de formations de licence, licence professionnelle et master sur les disciplines « biologie et chimie ».

Les objectifs des formations de ce champ couvrent une étendue assez large allant de la valorisation de la plante jusqu'à la synthèse de matériaux pour le stockage et la conversion de l'énergie.

Ce champ comporte deux mentions de licence, trois mentions de licence professionnelle et trois mentions de master dont l'un est accompagné d'une demande de dérogation pour utiliser la mention *Sciences et ingénierie chimiques*.

Les formations sont principalement localisées à Amiens, mais aussi à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Aisne à Saint-Quentin et une cohabilitation existe sur un parcours de master avec l'Université de technologie de Compiègne (UTC).

Au niveau de la structuration de ses champs de formation, l'établissement a suivi une stratégie en phase avec le programme « Horizon 2020 » de l'Union Européenne ». En particulier, l'objectif commun de la politique de formation de l'établissement est de faciliter la transition vers une économie verte en s'appuyant sur la position privilégiée de la région dans le domaine de l'agriculture. Le champ *Agrosociences, chimie, procédés et développement durables* est un des éléments intégrés à cette politique. Il est à noter aussi la présence dans le domaine du champ d'un pôle de compétitivité Industries et agro-ressources (IAR - qui regroupe 240 structures privées ou publiques), d'un institut d'excellence spécialisé dans la chimie végétale (PIA P.I.V.E.R.T. - Programme d'investissement d'avenir Picardie innovation végétales, enseignement et recherche technologique) et d'une plateforme d'innovation (PIA IMPROVE - Institut mutualisé pour les protéines végétales).

Le champ s'intègre par ailleurs dans l'environnement recherche constitué de quatre laboratoires locaux : (Fédération de recherche (FRE) 3498 EDYSAN - Ecologie et dynamique des systèmes anthropisés ; unité mixte de recherche (UMR) 7378 LG2A - Laboratoire de glycochimie, des antimicrobiens et des agroressources ; équipe d'accueil (EA) 3900 BIOPI - Biologie des plantes et innovation ; FRE 3580 GEC - Génie enzymatique et cellulaire - laboratoire commun avec l'UTC) plus un laboratoire de Compiègne (EA 4297 TIMR - Transformations intégrées de la matière renouvelable). Il s'appuie aussi sur l'école doctorale (ED) Sciences, technologies et santé (ED585) de l'UPJV (à noter aussi une cohabilitation sur un master avec l'ED71 Sciences pour l'ingénieur de l'UTC).

Avis sur la cohérence du champ

Les formations proposées au sein du champ sont pertinentes et complémentaires et profitent d'un environnement académique et industriel à fort potentiel et bien structuré.

Le champ *Agrosociences, chimie, procédés et développement durables* est pertinent, tant du point de vue recherche que du point de vue socio-économique : il s'appuie sur quatre laboratoires locaux reconnus et sur l'école doctorale Sciences, technologies et santé de l'UPJV et sur un secteur agro-industriel propice reconnu au niveau national et européen ainsi que sur le pôle de compétitivité IAR qui est fortement structurant.

Malgré une volonté régionale de maillage territorial, il faut noter que les dispositifs de recherche et de transfert semblent plutôt présents sur Amiens.

Lors de la présentation du bilan de l'établissement, le domaine sciences, technologies, santé (STS) avait été découpé, en trois champs de formation :

- *Agrosciences, chimie, procédés et développement durables ;*
- *Matériaux fonctionnels, stockage de l'énergie, technologies et sciences pour l'ingénieur ;*
- *Traitement de l'information et des énergies, mathématiques.*

L'évaluation avait alors révélé des incohérences et recouvrements partiels des deux derniers champs, en particulier au niveau de l'énergie (différenciant énergie et stockage de l'énergie).

Le projet de l'établissement présente désormais une offre de formation dans le domaine STS en deux champs seulement, regroupant *Matériaux fonctionnels, stockage de l'énergie, technologies et sciences pour l'ingénieur* et *Traitement de l'information et des énergies, mathématiques* dans un nouveau champ *Sciences et technologies du numérique, des énergies et des matériaux*. Le périmètre du champ *Agrosciences, chimie, procédés et développement durables* reste quand à lui inchangé, hormis l'introduction du master *Chimie* (intitulé *Sciences et ingénierie chimiques* demandé en dérogation), auparavant master *Matériaux pour le stockage et la conversion de l'énergie*.

Une remarque avait été effectuée sur la nécessité de développer des outils de pilotage. L'établissement a répondu à cette attente en créant un conseil d'orientation stratégique (COS) regroupant l'ensemble des responsables de formation et de spécialités (ce qui est raisonnablement faisable étant donné le périmètre restreint du champ) afin de réfléchir à long terme à la structuration du champ, à la diffusion d'information et à la mise en place d'une autoévaluation efficace. Il est aussi indiqué une volonté de coordonner plus efficacement les équipes pédagogiques situées sur des sites distincts.

Deux points avaient aussi été notés concernant la nécessité d'améliorer la visibilité en dehors de la région et en particulier à l'international et de développer l'usage du numérique dans les modalités pédagogiques. L'établissement déclare que la présence du COS dès 2017 devrait permettre de développer ces axes. En particulier, une réflexion est en cours sur la possibilité de proposer des parcours ou modules en anglais. De même, l'établissement proposera des formations sur l'utilisation des outils du numérique afin de tendre vers une généralisation de l'usage de ces outils à l'ensemble des formations.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

L'organe principal qui assurera le pilotage du champ est un conseil d'orientation stratégique sans que ne soit décrit précisément sa composition. Cependant, dans le dossier déposé pour l'évaluation du bilan, un tel dispositif avait été envisagé et devait comporter des représentants des composantes et des laboratoires concernés à l'UPJV et à l'UTC et des représentants de l'équipe de direction de l'UPJV, ce qui semble tout à fait cohérent. A ce COS, est adjoint un conseil représentatif composé des représentants de tous les acteurs du champ ; par contre aucun moyen administratif ou technique dédié n'est envisagé, ce qui peut être problématique pour la bonne mise en œuvre du pilotage. Le périmètre relativement limité, en termes disciplinaires, et donc d'intervenants, du champ permettra de faciliter le fonctionnement pratique du COS.

Le COS aura pour mission une supervision des formations du champ. Il devrait ainsi permettre d'avoir une vue d'ensemble facilitant les mutualisations et les coordinations entre formations : des mutualisations existent déjà entre parcours d'une même mention mais les mutualisations entre mentions sont plus rares. L'établissement affirme que le COS devrait faciliter la coordination des équipes pédagogiques pour éviter en particulier tout isolement, ce qui est particulièrement pertinent, surtout pour des équipes situées sur des sites distincts.

Les étudiants ne sont pas représentés au niveau du COS mais celui-ci s'engage à veiller à leur présence dans les conseils de perfectionnement, dont la mise en place devrait être généralisée.

Le COS aura aussi pour objectif de permettre l'autoévaluation du champ, d'assurer la réflexion sur son évolution en fonction des modifications de l'environnement et en collaboration avec les instances centrales de l'Université et de ses partenaires : autres établissements, pôle de compétitivité, industriels, représentants de la région. Il tâchera aussi de coordonner les actions communes avec les autres champs.

On voit ici que le COS joue un rôle essentiel dans le processus de management de la qualité. Pour l'assister dans cette tâche, le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP) l'alimentera de données de pilotage qui devront être articulées avec les réflexions de réorganisation du champ.

Concernant son autoévaluation, le champ a une bonne visibilité sur ses forces et faiblesses.

La place de l'international, en particulier, fait partie de ces faiblesses. C'est pourquoi le champ se propose de les développer via, en particulier, l'accueil d'étudiants ERASMUS, le parcours *Materials Science and Chemical Engineering (MESCE)*. Erasmus et la facilitation de stages à l'étranger pour les étudiants en master.

Un autre effort est prévu au niveau du COS pour accroître l'utilisation de techniques pédagogiques innovantes.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Chimie	L	Université de Picardie Jules Verne	
Sciences de la vie et de la Terre	L	Université de Picardie Jules Verne	
Agronomie	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Bio-industries et biotechnologies	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Génie des procédés pour l'environnement	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Agrosociétés, environnement, territoires, paysages, forêts	M	Université de Picardie Jules Verne	
Chimie (ou Sciences et ingénierie chimiques)	M	Université de Picardie Jules Verne	Dérogation demandée pour l'intitulé Sciences et ingénierie chimiques
Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement	M	Université de Picardie Jules Verne	

Observations de l'établissement



Amiens, le 12 septembre 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**
Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1
☎ 03-22-82-72-52
e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle projet accréditation
Champ 6 Agrosociences, chimie, procédés et développement durables

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier du porteur du champ agrosociences, chimie, procédés et développement durables, des énergies et des matériaux à vous remercier pour la qualité de votre rapport.

Suite à sa transmission, le porteur du champ, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université de Picardie
Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN